

Enfants placés, sans place

TUTO

Comment faire baisser le chiffre des mesures non exercées pour essayer d'en diminuer l'impact?

C'est très simple, il suffit de discriminer au sein des enfants à protéger ceux **qui ne veulent pas être placés de ceux qui le veulent bien.**

Ce n'est pas tout, on peut créer une troisième catégorie : les placements SAP.

De cette façon , le chiffre des enfants qui veulent bien être placés devient bien moindre!

Vous pensez que ce tuto est une blague?

Pas du tout! C'est bien le PASEF qui nous a fait part de ce nouveau mode de calcul à l'occasion de nos rencontres.

Le foyer de l'enfance en situation d'urgence

Le vendredi 3 mai la CGT du foyer de l'enfance (FDEF) a rédigé un courrier à M. Mesquida.

Dans ce courrier elle demande en urgence une audience à ce dernier pour trouver des solutions face à une situation de crise qui s'aggrave encore.

Le foyer accueille 178 enfants pour 123 places. Les conditions d'accueil pour des mineurs à protéger sont dramatiques.

De notre côté avec les cadres de la DEF et les acteurs de la mission protection de l'enfance de notre collectivité, nous sommes mobilisés depuis des mois sur ce sujet : grèves, rassemblements, alertes à la presse, demandes de rencontres avec l'exécutif, rencontres avec les services de la préfectures, communications aux conseillers départementaux...

L'urgence de la situation ne trouve pas l'écho nécessaire.

Si des espaces de dialogues existent avec le Pasef, Mme Morere et m . Perrissin , force est de constater que les réponses opérationnelles n'arrivent pas.

Nous demandons des actions immédiates qui font face à une situation qui se déroule en temps réel. Il s'agit du quotidien pour les enfants en dangers et donc pour les équipes en charge de ces derniers.

Nous avons à faire face à 332 mesures non exercées auxquelles s'ajoutent les 178 enfants de FDEF qui doivent trouver en urgence des places d'accueils pérennes.

Il manque aujourd'hui plus de 510 places pour protéger ces 510 mineurs en danger dans des conditions d'accueil adaptées à la gravité de leur situation.



Lits entassés dans la pouponnière du foyer de l'enfance

Enfants placés, sans place.

Piloter la mission protection de l'enfance

C'est la revendication première des cadres de la DEF : rendre au département ses prérogatives en terme de pilotage de la mission :

- Lisibilité sur le taux d'occupation des places existantes
- Organiser l'accueil en urgence des mineurs à protéger (mesures de réquisition de locaux)
- Structurer la DEF sur un plan opérationnel à partir des éléments fournis par les territoires et le central.
- Rétablir l'autorité du Département comme pilote de la mission protection de l'enfance pour permettre à ses équipes de travailler le plus normalement possible
- Donner les moyens aux équipes d'absorber les conséquences de cette situation sur leur charge de travail

L'alerte du FDEF

De : [FDEF CGT](#)
A : [Mesquida Kleber](#)
Cc : [Tavebi Saïd](#); [Loubet Del Par Philippe](#); [Aigoïn De Montredon Séverine](#); [Chisin Florence](#); [Manier Tristan](#); [Syndicat CGT](#)
Objet : Demande d'audience immédiate au président du conseil départemental
Date : vendredi 3 mai 2024 17:16:05

Monsieur le Président du Conseil Départemental,

Nous avons l'honneur de vous demander une audience immédiate pour vous alerter sur la situation de danger pour les enfants et le personnel du FDEF.

Notre établissement n'est plus en mesure d'accueillir un sureffectif structurel qui s'aggrave de jour en jour sur l'ensemble des accueils d'urgence, sans perspectives de sorties.

A ce jour la situation est dramatique : 178 enfants pour 123 places

- Sur les accueils d'urgence petite enfance où sont accueillis 63 jeunes enfants pour une capacité de 36 places,
- Sur l'accueil des pré-adolescents et adolescents où sont accueillis 62 jeunes pour une capacité de 44 places,
- Pour les assistants.es familiaux d'urgence avec 44 accueils pour une capacité de 38 places,
- Sur les services d'accueils personnalisés où sont accueillis à temps plein 6 enfants relevant de l'urgence et du médico-social, mettant en difficulté l'exercice des missions du SAP.
- Pour le personnel témoin de la dégradation des conditions d'accueil, qui va à l'encontre de nos mission de protection,
- Nos services ne sont pas matériellement adaptés au sureffectif. Nous ne pouvons plus accueillir sans mettre les enfants en danger.

Dans ces conditions, nous ne pouvons plus garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant, soutenir son développement physique, affectif, intellectuel et social ; préserver sa sécurité et son éducation dans le respect de ses droits.

Monsieur le Président, vous ne respectez pas vos obligations.

Nous vous demandons de trouver immédiatement des solutions pour un accueil digne des enfants qui vous sont confiés dans le cadre de la protection de l'enfance.

Nous alertons les médias de cet état de fait.

Veillez recevoir Monsieur le Président nos salutations distinguées.



Syndicat CGT Foyer Départemental
de l'Enfance
et de la Famille
de l'Hérault
DGA Solidarités Départementales
1 rue des Tourterelles
34090 Montpellier

T : 0467678134
M : 0681129289
E : fdef.cgt@herault.fr
W : herault.fr

Enfants placés ... sans place.

Un plan ambitieux
MAIS ...

... qui s'étend sur toute l'année 2024 et devrait largement dépasser ses prévisions (ce qui est également reconnu par le PASEF).

Nous sommes confrontés à une réalité qui ne souffre pas ces délais.

Ce plan aurait du voir le jour il y a plus de 5 ans.

Les enfants à protéger ne peuvent pas attendre ces délais.

Les équipes qui s'en occupent au quotidien, non plus. Les conséquences de l'absence de places sur les équipes embolissent leur travail comme jamais et les expose à des risques psychosociaux majeurs.

Le plan de création de places du PASEF

PROGRAMMATION PRÉVISIONNELLE DES OUVERTURES DE PLACES ACCUEIL D'URGENCE



- Groupe SOS Jeunesse – Accueil 4/18 ans : 18 places
- FDEF – UPE AGDE : 8 places
- ALPJ – 0/3 ans : 13 places
- FDEF – unité 6/10 ans : 8 places
- FDEF – UPE Millénaire : 6 places

Les dates mentionnées ci-dessus sont prévisionnelles. Le calendrier d'ouverture des places pourra être réajusté en cas de retard de la part des opérateurs ou de retard lié à la mise en conformité bâtimentaire.

Au 25 avril 2024

53 places en cours d'ouverture



Appel à projets en cours pour la création de 36 places. Commission d'attribution début juin.

PROGRAMMATION PRÉVISIONNELLE DES OUVERTURES DE PLACES (HORS MNA ET ACCUEIL D'URGENCE)



- | | | | |
|--|--|---|---|
| <p>APEA-Baldy fratrics : 10 places</p> | <p>23 places au T1 2024</p> <ul style="list-style-type: none"> • APEA-Baldy fratrics : 2 places • Terres rouges fratrics : 6 places • APEA-Hydrae situations complexes : 3 places • Bon secours situations complexes : 3 places • Terres rouges SAP : 9 places | <p>64 places au T2 2024</p> <ul style="list-style-type: none"> • APEA-Baldy fratrics : 2 places • Terres rouges fratrics : 8 places • APEA-Hydrae situations complexes : 2 places • Bon secours situations complexes : 3 places • Jean Gailhac situations complexes : 3 places • Jean Gailhac SAP : 20 places • Charles Prévost Notre dame de Lenne SAP : 18 places • Terres rouges SAP : 6 places • ANRAS Séjour de rupture : 9 places | <p>98 places au T3/T4 2024</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les mariniers SAP : 25 places • Charles Prévost Notre dame de Lenne SAP : 47 places • Charles Prévost Notre dame de Lenne - situations complexes : 13 places • Charles Prévost Notre dame de Lenne : 13 places |
|--|--|---|---|

Les dates mentionnées ci-dessus sont prévisionnelles. Le calendrier d'ouverture des places pourra être réajusté en cas de retard de la part des porteurs de projets.

Au 25 avril 2024

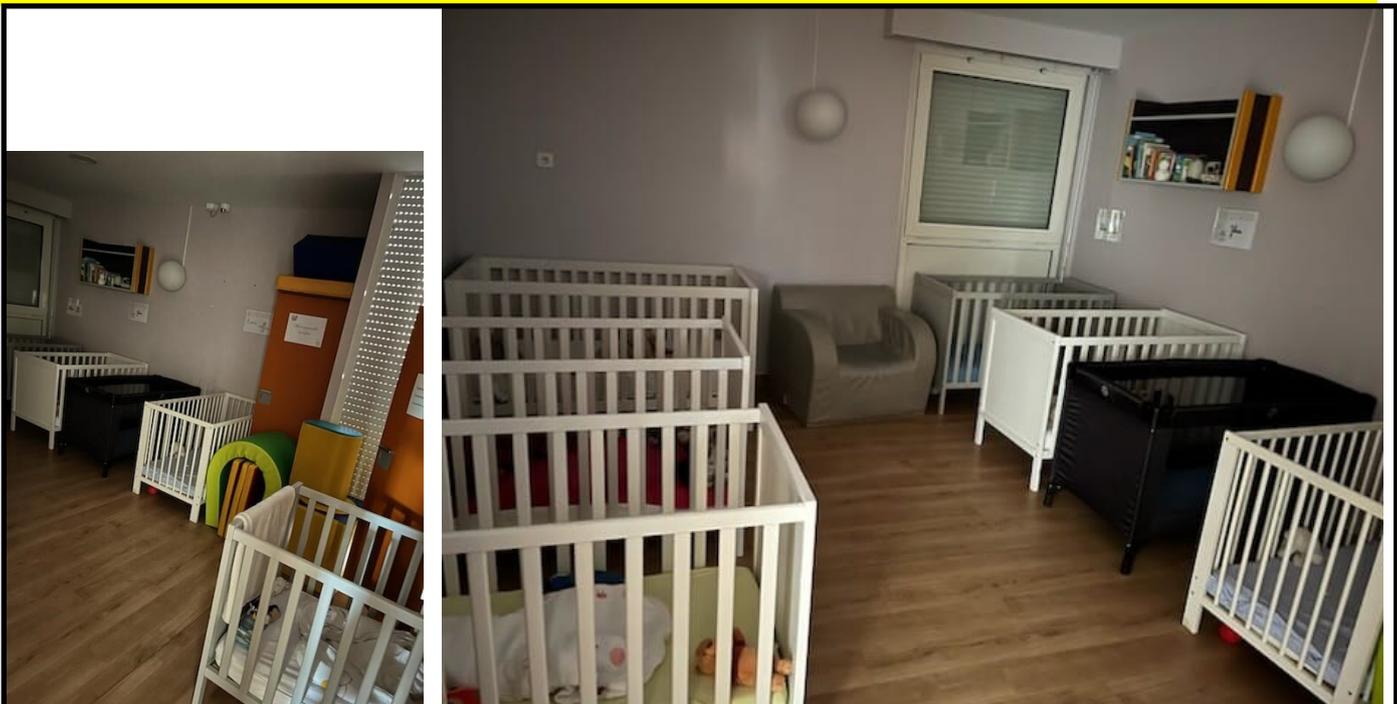
44 places ouvertes

152 places en cours d'ouverture

44 places à programmer

Enfants placés ... sans place.

Conditions d'accueil au FDEF



Poupponnière. Chambre prévue pour 4 lits, huit actuellement.



Poupponnière, chambre 2 prévue pour 4 bébés., cinq mélangeant les âges actuellement.

Enfants placés ... sans place.

Conditions d'accueil au FDEF



Coté « grands », chambre prévue pour 4 enfants, 7 actuellement, hébergeant des bébés et des plus âgés (marcheurs).



Très jeune enfant placé dont le lit est dans le couloir.

Nous nous battons depuis des mois pour que cesse cette situation indigne!

Va-t-on enfin mettre en place les solutions que nous préconisons?